Droit de la responsabilité civile

Par **Fouziya**, le **27/07/2012** à **12:14**

Bonjour,

A votre avis quels sont les fondements de la responsabilité civile : faute? risque? garantie? Qu'en pense le droit positif?

Par **Newjurist**, le **27/07/2012** à **18:55**

Bonjour Fouziya,

Un peu de recherche ne doit pas être compliqué pour un sujet de civil si banal.

Beaucoup d'auteurs ont participé aux avancés de la responsabilité civile avec Josserand, Salleiles (qui brille) et Planiol.

Documentez vous, les fondements sont évoqués dans tous les bouquins de civil (généralement de Licence 2, si ma mémoire ne me trahit pas).

Par **Newjurist**, le **27/07/2012** à **19:40**

Ce n'est pas un jugement de valeur. Je viens de voir ton autre sujet sur ton mémoire.

Comment veux-tu que je sache que tu sois en master 2?

La charte de ce site précise qu'avant de demander l'avis, il est conseillé de se renseigner sur le sujet. Je faisais juste la remarque que les fondements de la RC sont explicités dans chaque manuel et qu'en master 2 on est censé savoir où rechercher ce genre de questions dont la trivialité règne.

Par **Camille**, le **27/07/2012** à **21:21**

Bonsoir,
Je rejoints l'étonnement de Newjurist. Vous êtes en M2 et vous écrivez...

[citation]A votre avis quels sont les fondements de la responsabilité civile : faute? risque? garantie? Qu'en pense le droit positif?[/citation]
pour, en réalité, demander...
[citation]pensez vous que la RC a une fonction préventive ou réparatrice ou même autre chose..[/citation]
[smile17]

[citation]Justement je me suis déjà renseigné sur le sujet, sinon comment aurait-je inventer la question..[/citation]
Effectivement, on se demande...
[smile25]

[citation]Fort heureusement des manuels j'en ait lu[/citation]
Mais, comme le rappelle Newjurist, pas la charte du forum, manifestement.

Par **Camille**, le **27/07/2012** à **23:52**

Bsr,
[citation]Je vois pas ce que vous cherchez en disant tout sa mais bon. Bref merci d'avoir quand même pris la peine de gaspiller votre temps à m'écrire.[/citation]
Je sens que vous allez rester longtemps sur ce forum, vous.
Vous avez bien compris son esprit, ça fait plaisir.
Vous êtes vraiment en Master 2 ?
[smile25]

Par **Camille**, le **28/07/2012** à **13:02**

Bonjour,
[citation]Ce forum vous appartient????
[/citation]
Non non, pas plus qu'à vous, d'ailleurs.
Or...
[citation]
Vous y êtes bien rester depuis 2006[/citation]
Vi... Ce qui fait que, vous, débarquant sur ce même forum n'êtes pas forcément le mieux placé...
[citation]je pense que ce n'est pas l'esprit de ce forum..[/citation]
...pour connaître l'esprit de ce forum.

[citation]
que je sois en Master 2 ou autre qu'est ce que cela change??!!
[/citation]
Cela changerait que, de la part d'un Master 2, on pourrait s'attendre à des réflexions un peu

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

plus profondes et un peu plus réfléchies. Rien de plus.

[citation]je voulai simplement l'avis d'un étudiant, c'est tout.[/citation]
Vous-mêmes, ne vous considérez-vous pas comme étudiant ? [smile17]

Par **Newjurist**, le **28/07/2012** à **16:35**

Le débat est stérile parfois...

[citation]Merci de me rappeler que ce forum ne m'appartiens pas, je le savais pas.[/citation]

N'interprétez pas les paroles de Camille. Il vient d'expliquer, certes implicitement, que le forum appartient à la communauté, c'est à dire autant à vous qu'à lui, sauf qu'il existe des modérateurs pour faire vivre ce forum (nouvelles idées pour le forum, modérer les messages, enfin bref modérer le forum).

[citation]Vous dites "je sens que vous allez rester longtemps sur ce forum" je vous réponds que vous y êtes bien resté depuis 2006. Je ne cherchais pas à voir qui est la mieux placer! Se vanter ne mêne à rien.[/citation]

Camille ne se vante pas, mais comme tu peux le voir, Camille a écrit moultes messages (8264), et est donc mieux placer pour parler d'esprit du forum. Surtout que Camille est venu t'aider dans l'autre sujet.

[citation]Je suis en master 2 = étudiant. Chaque étudiant n'a pas la même vision, d'où pourquoi je voulai l'avis d'un étudiant (ah ui j'ai oublié un mot d'un "AUTRE" étudiant).
[/citation]

L'ironie vous déplait ?

[citation]Quand je pose une question cela ne veut pas dire forcément que je n'ai pas fais des recherches. Mais si cela vous déplait vous n'êtes pas obliger de répondre à mes questions.[/citation]

Dans la charte du forum, qui doit être lue avant de poster (lue et acceptée d'ailleurs), il est écrit qu'il faut avant de poser une question avoir étudié la question, ainsi que d'avoir fait des recherches. En outre, votre question sur les fondements à la base (savoir quels sont les fondements) est triviale et peut être répondue par un manuel de 2ème année. Votre seconde réflexion sur savoir si la responsabilité répond à une question préventive ou réparatrice est aussi expliquée dans la doctrine. Votre recherche n'a pas du être très poussée.

Par **Camille**, le **28/07/2012** à **18:21**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonjour,
[citation]Votre seconde réflexion sur savoir si la responsabilité répond à une question préventive ou réparatrice est aussi expliquée dans la doctrine. Votre recherche n'a pas du être très poussée.
[/citation]
La mienne non plus, puisque ce n'est que maintenant que je viens de comprendre la relation avec...

http://www.juristudiant.com/forum/sujet.php?id_sujet=16586&PAGE=1

... cette file !

[smile31]

Fouziya, n'était-il pas plus simple de vous référer à une file que vous aviez vous-même créée encore récemment ou, plus simplement, de poster à sa suite ???
Il est vrai que, replacée dans le contexte, la question devenait un peu... *"décalée"*...
Ou alors, vous faites un début d'Alzheimer, vous aussi ?
[smile7]

Par **marianne76**, le **06/08/2012** à **19:42**

Bonjour,
Effectivement je suis comme Camille je ne comprends pas. Vous aviez posté déjà sur votre sujet de mémoire qui concernait la question de la prise en compte par la responsabilité civile du risque dommageable. J'y avais à l'époque répondu, (comme d'autres d'ailleurs). Alors que vient faire cette question plus que basique aujourd'hui où vous devriez déjà avoir quasiment bouclé votre mémoire ? C'est inquiétant et quelque peu décalé en effet comme l'indique Camille, d'autant plus inquiétant que la question est basique, on explique tout cela aux étudiants de 2ème année. Petite précision: le droit positif ne pense pas comme vous l'avez écrit, il est important d'utiliser les bons termes et d'avoir un bon niveau d'orthographe à ce stade. Cordialement

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés